



## **Assemblée Générale du 30 Mars 2019**

### **POINT 2 : Rapport d'activités de l'UD 06 concernant l'année 2018** présenté par le Secrétaire Général

Cette Union départementale a parmi ses buts statutaires de rechercher et d'appliquer tous les moyens permettant aux DDEN de remplir de manière efficace leur rôle d'accompagnement et de défense de l'école publique laïque et républicaine, du corps enseignant et de servir de trait d'union entre l'école, les familles et l'administration territoriale, d'une part.

D'organiser, d'impulser et de régler le fonctionnement et les activités de toutes les structures et composantes départementales des DDEN, d'autre part.

C'est ce que nous nous évertuons à faire tout au long de l'année avec les moyens dont nous disposons et les bénévoles que nous sommes.

Notre Union départementale comprend neuf délégations constituées en Associations locales et une délégation dépendant directement de l'UNION et du Conseil d'Administration. Force est de constater qu'au cours de l'année 2018 deux délégations organisées en AL (Antibes et Vence) ne fonctionnent plus convenablement et c'est un doux euphémisme. Les tentatives de réunir les DDEN d'Antibes et de Cannes lors des réunions trimestrielles et les DDEN de Cagnes avec ceux de Vence pour ces réunions n'ont pas donné de bons résultats. À Antibes des problèmes de personnes bloquent la situation et à Vence il ne reste plus que trois DDEN en activité.

Cela a déjà fait l'objet d'une attention particulière de notre ancien président et des membres du Conseil d'Administration mais cela n'est pas suffisant. Aussi une réflexion particulière sans précipitation devrait nous permettre d'avancer mais que nous approchons du renouvellement quadriennal qui débutera à la rentrée 2020 pour se terminer en Août 2021

En 2018, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis cinq fois

Toutes les informations concernant ces réunions du CA ont dû vous être diffusées par vos présidents d'AL, cela fait partie de leurs missions.

Des membres du CA ont participé :

Au conseil d'administration de la Ligue de l'Enseignement

À l'Assemblée générale de l'OCCE

À la réunion du collectif des directeurs d'écoles du département et information des nouveaux directeurs

Aux réunions du CDEN

Deux DDEN (JM Gustave et S. Neuville) ont tenu deux réunions de formation de nouveaux DDEN

Jean DOUSSY a en charge tout ce qui touche de près et de loin aux différents fichiers des DDEN. Tout fonctionne au mieux même si quelques petits "bug" informatiques apparaissent de temps en temps.

En ce qui concerne les rapports de visites des écoles la situation est comparable cette année à celle de l'année dernière, quelques DDEN trouvent encore complexe cet imprimé qui sert en version papier et en version électronique. alors que le remplir est simple. D'autres DDEN n'ont pas encore fourni ces rapports de visites.

Jean DOUSSY nous donnera les conclusions de l'exploitation des rapports rendus cette année.

Si au cours de l'année 2018, l'Union et le Conseil d'administration n'ont eu à connaître qu'un cas de dysfonctionnement qui aurait pu mettre en cause un DDEN, dans son ensemble l'année s'est déroulée correctement mais nous aurions pu mieux faire et résoudre deux ou trois problèmes récurrents.

Hélas le début de l'année 2019 le 02 Janvier exactement, un évènement tout à fait inattendu a bousculé la sérénité de notre association. C'était une première, la démission surprenante du Président Philippe VADEZ.

Ce fut son choix, sa décision qui nous a laissé pantois. Je l'ai rencontré plusieurs fois depuis, il m'a confirmé qu'il n'avait aucuns griefs à l'encontre des DDEN mais qu'il lui a fallu choisir.

Les membres du CA ont su raison garder et en s'appuyant sur des statuts bien établis c'est la vice-présidente qui assure la continuité depuis avec les membres du Bureau et des autres administrateurs.

La recherche de nouveaux candidats DDEN et notamment pour Antibes et Vence devra être particulièrement efficace et l'objectif principal de cette année 2019 est de faire augmenter le nombre de DDEN car la pyramide des âges va poser un problème important lors du prochain renouvellement quadriennal qui débutera à l'Automne 2020.

Au renouvellement 2009 il y avait 154 DDEN (-31 dden par rapport à l'année 2008)

Au renouvellement 2013 il y avait 147 DDEN (- 7)

Au renouvellement 2017 il y avait 117 DDEN (- 30)

Au 31 Décembre 2018 nous étions 111 DDEN (il y a depuis 5 nouveaux DDEN et au moins 4 démissions)

Au renouvellement 2021 atteindrons nous 90 DDEN ?

À moins que l'article 6 de la nouvelle Loi pour une école de la confiance qui consacre la création d'Établissements publics de savoirs fondamentaux (EPSF) porte un coup fatal aux DDEN.

Le code de l'Éducation Nationale sera-t-il modifié en ce sens dans sa partie qui traite des DDEN ?

Cela sera une autre partie de l'histoire des DDEN

**Le rapport d'activités relatif à l'année 2018 soumis au vote de l'Assemblée est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**La vice -présidente**



**Michèle MATRINGE**

**Le Secrétaire Général**



**Richard ROSSO**